

■ **Association neuchâteloise des industriels de l'horlogerie, de la microtechnique et des branches affiliées (ANIM)**, Le Locle, CH-645-1009355-8 (FOSC du 23.12.2004, p. 13). L'inscription n° 3093 du 17-12-2004 est complétée en ce sens que Favre Jacques, jusqu'ici président, demeure membre du comité de direction, et continue à signer collectivement à deux, mais désormais avec le président, un vice-président ou la secrétaire générale.

Journal no 534 du 21.02.2005
(02718804 / CH-645.1.009.355-8)